

Le chemin de Saint-Oyand

ancienne route de pèlerinage

Les pèlerins du Moyen Age suivaient, comme il est naturel, les grands chemins depuis longtemps fréquentés, pistes antérieures à la civilisation romaine, ou établies pour elle. C'est pourquoi, M. Albert Grenier conseille aux archéologues d'étudier ces itinéraires de pèlerinages en vue de compléter la connaissance des routes anciennes. « Ils forment, dit-il, un réseau extrêmement complexe, dans lequel tout n'est pas incontestablement antique, mais où tous les chemins convergent vers des carrefours anti-ques. La route romaine a joué à leur égard le rôle de col-lecteur » (1).

*

Quand on parle de routes de pèlerinages, on pense aussitôt aux chemins qui conduisaient autrefois à Rome ou à Saint-Jacques de Compostelle ; tous les pèlerins n'étaient-ils pas confondus sous l'appellation commune de « romieux » ou de « jacquets », ces surnoms quelque peu péjoratifs devenus parfois patronymiques.

Cependant, plus d'un haut lieu national eut le don d'attirer les foules au Moyen Age. Ce fut le cas, dans le Jura, de l'abbaye de Saint-Oyand, qui est à l'origine de la ville de Saint-Claude.

Ce fameux monastère du pays de Joux a exercé autrefois son rayonnement jusque dans notre région dauphinoise. On en retrouve le souvenir à travers le folklore : dans certains villages de l'Île-Crémeuse par exemple, quand on va en pèlerinage, on dit encore qu'on va « faire son Saint-Oyand » (2). Mais il y a plus, les textes anciens précisent qu'il existait une route de Vienne à Saint-Oyand (strata Sancti Eugendi), un « port de Saint-Oyand » sur le Rhône.

*

Dès l'époque burgonde, l'itinéraire qui reliait le haut Jura à la vallée du Rhône, était connu des moines de Condat, qui allaient parfois charger du sel aux salines du Midi. « L'anonyme du VI^{me} siècle », l'historiographe du monastère, raconte qu'une certaine fois, un de ces convois muletiers tardait à rentrer ; l'abbé Saint-Oyand était fort inquiet, quand il apprit, en songe, que ses moines étaient sur la voie du retour et passaient la nuit à Poncin, une des dernières étapes sur notre route.

(1) A. Grenier : « Manuel d'Archéologie », T. II, p. 152.

(2) Renseignement aimablement communiqué par Edmond Carrel.

Avec les temps carolingiens, les rapports de l'abbaye de Saint-Oyand avec la région rhodanienne prirent de l'extension : on organisait alors le prieuré de Quintenas, à une lieue d'Annay, puis celui de Salaise au mandement de Roussillon.

Pour faciliter le commerce avec ces filiales lointaines, l'abbé Achin s'était rendu en 820 à Quercy, une résidence favorite des rois carolingiens, afin de solliciter de Louis le Pieux, une exemption des péages qui encombraient les routes de l'époque.

L'empereur accéda à sa demande et fit rédiger un diplôme dans lequel il déclarait qu'à l'exemple « de son aïeul, le roi « Pépin, et de son seigneur père, le sérénissime empereur Char-les, de glorieuse mémoire », il accordait aux moines de Saint-Oyand la faculté d'user des divers moyens de transport : charriots, bêtes de somme et barques, sans payer le tonlieu et cela partout où ils auront à se rendre pour les nécessités ou les affaires du monastère. Ils pourront aller et venir en liberté et en sûreté sans qu'on puisse exiger des hommes du couvent les tributs pour réparer les rivages, les ponts et les routes et ceux levés au passage des bêtes de somme et des troupeaux (3).

Ce véritable sauf-conduit, adressé « aux évêques, ducs, comtes, marquis, centeniers et octeniers et collecteurs d'impôts », garantissait les rapports commerciaux de l'abbaye avec ses possessions de la vallée du Rhône, qui comprenaient en plus des églises, « des vignes, prés, pâturages, étangs, eaux courantes, moulins et pêcheries ». Tout cet ensemble complétait harmonieusement l'économie rurale des moines du Jura habitués à « essarter les forêts de sapins pour faire quelques maigres pâturages « durant la saison d'été ».

Ainsi s'établit un échange de personnes et de marchandises et se dessina un itinéraire entre la région viennoise et le Jura, le long des routes existantes. Il est à l'origine du « Chemin de Saint-Oyand » parcouru par les pèlerins du Moyen Age.

*

Le pèlerinage dans le sens large du mot est un phénomène humain de tous les temps, mais la grande flambée que connut le Moyen Age s'explique par le rôle joué alors par les reliques des saints. « Elles eurent, dit Emile Mâle, une puissance évocatrice « considérable, elles firent sortir les églises de terre, mirent les « foules en mouvement, inspirèrent les artistes. Sans elles, on « ne comprend parfaitement ni notre géographie, ni notre his-toire, ni notre littérature épique » (4).

Autour du monastère qui les abritait, souvent, une agglomération se fonde, un marché s'établit, des échanges se font, des pèlerinages s'organisent, des routes se créent (5).

(3) « Histoire de l'abbaye de Saint-Claude » de dom Dijon, I, 637, Preuves, d'après une copie du XVI^e siècle aux archives du Jura.

(4) Cité par Jean Secret. « Les chemins de Compostelle », 1955, p. 10.

(5) Docteur Charles Pétau : « Géillon, pèlerin de Compostelle », « Album du Crocodile », 1954, III, 116.

C'est le cas de la ville de Saint-Oyand de Joux, qui devint le centre d'un très grand pèlerinage, émule de celui de Saint-Jacques de Compostelle ou du Mont-Saint-Michel, surtout à partir du XIII^{me} siècle, quand on eut placé sur les autels, le corps de saint Claude, retrouvé intact dans son tombeau (6). La ferveur populaire manifestée auprès de ces précieuses reliques finit par imposer le nom de ce grand thaumaturge à la fois au monastère et à la ville voisine. Lorsque les moines du Jura fondèrent un prieuré à Salaise-sur-Sanne, ils apportèrent également des reliques, celles de saint Juste, un saint de Condat et, pour les recevoir, ils édifièrent une crypte, chef d'œuvre du premier art roman, classée aujourd'hui monument historique, bien curieuse par ses chapiteaux ioniques imités de l'antique (7).

Les gens du Dauphiné et du Vivarais venaient encore nombreux au siècle dernier vénérer les reliques du saint, le 7 juillet en particulier, le jour de sa fête.

Ce prieuré de Salaise, filiale de l'abbaye de Saint-Oyand, devait servir autrefois de rendez-vous aux pèlerins qui entreprenaient le voyage de Saint-Claude ; nous le prendrons comme point de départ pour l'étude de notre chemin de Saint-Oyand.

**

En quittant Salaise-sur-Sanne, avec son prieuré de saint Juste, son église de saint Claude, les pèlerins se dirigeaient sur Roussillon en empruntant sans doute l'itinéraire signalé par les anciens textes : « le chemin tendant de Roussillon à Salaise par Les Chals » ; en ce lieu débouchait « un chemin tendant de la croix de Saint-Claude à « Les Chals, qui longeait le territoire des Combes » ou de la Combe du Loup (8).

Cette croix de Saint-Claude est un point de repère placé sur le chemin de Saint-Oyand. Une simple croix, lorsqu'elle se rencontre isolée ou écartée des centres habités, paraît un indice aussi sûr pour jalonner les chemins de pèlerinage que les bornes milliaires pour suivre le tracé des voies romaines (9) ; à plus forte raison ici où elle porte le nom de Saint-Claude.

Roussillon est une première étape sur notre route de pèlerinage, avec son église dédiée à saint Jacques le Major, un vocable apporté par les pèlerins de Compostelle, qui suivaient le même itinéraire que ceux de Saint-Oyand. Il s'agit en réalité de l'ancienne chapelle du castrum, transformée et agrandie pour les

(6) H. Carrez : « Fortune de certains prénoms », *Onomastica* 1947 ; p. 233.

(7) Mme Elisabeth Chatel : « L'église et la crypte du prieuré de Salaise » ; in *Bulletin monumental* 1953, p. 359.

Une autre partie des reliques de Saint-Juste de Condat fut donnée au prieuré Saint-Juste d'Arbois (Jura).

(8) « Iter tendens a Roussillone apud Saiegias passando per Calman » 1538 ; *Archives Hôpital Vienne* B 27, fol. 43.

« in territorio de Combarum juxta iter tendens a cruce Sancti Claudi apud Calman », id. fol. 34.

(9) A. Grenier, *op. cit.*, p. 149.

besoins de la paroisse et desservie à l'origine par les moines de Salaise.

**

Evitant le bois de Louze « bois commun de diverses communautés, les pèlerins, au départ de Roussillon, empruntaient vraisemblablement la route d'Assieu. Il existait là, au Moyen Age, sinon un prieuré, tout au moins une église filiale de l'abbaye de Saint-Pierre de Vienne, qui fut rattachée de bonne heure aux « pitances » de la manse conventuelle (9 bis).

Il était d'usage dans les maisons bénédictines piquetées le long des routes, d'offrir aux passants un secours temporel, « au nom du Christ ; le père pitancier donnait aux pauvres pèlerins leur pain quotidien ».

Des « voies publiques » sont signalées comme limites d'une propriété à Assieu dans un texte de 871, tandis que d'un autre côté, c'est le cours de la Varèze (Ladvarisium volvente) qui jouait ce rôle (10). Une fois cette rivière franchie, on atteignait rapidement Vernioz, une paroisse desservie primitivement par les moines de Saint-Oyand, avant de passer sous le patronage du collège de Tournon.

Dans un synode tenu dans la métropole de Vienne, sous la présidence de l'Archevêque Adon, en avril 870, Mannon, prévôt du monastère de Saint-Oyand, obtint la confirmation de l'église Saint-Pierre, au village de Vernioz (in villa Velnis), dans le diocèse de Vienne, que lui contestait le recteur du vicus de Saint-Alban (de Varèze) (11).

En quittant Vernioz, on était en vue de Saint-Mamert. Cluny avait installé dans ce village un de ses nombreux prieurés. La petite chapelle Saint-Mamert, avec son clocher aérien, sa vieille croix de bois, rappelle de nos jours le temps lointain où quelques moines noirs résidaient dans ce riant territoire des Côtes d'Arcy. Il y est question d'une « via publica » au XIII^{me} siècle (11 bis).

Au-delà du ruisseau, le Suzon (Sisione volvente), les pèlerins pouvaient trouver également réconfort auprès de l'église mère des Côtes, appelée Saint-Martin (ecclesia qui ad domnum Martinum dicitur) (869). Les bénédictins de Saint-Pierre de Vienne possédaient là un prieuré-cure qui desservait l'église Saint-Jean-Baptiste, mais qui fut réuni de bonne heure à la mense abbatiale (12).

(9 bis) Grenoble : Fonds Pilot, Mss. R 7906, n° 652.

M. le Chanoine P. Cavadé « ne croit pas que Saint-Pierre d'Assieu ait jamais été un prieuré ; c'était une paroisse du prieuré de Surieu, lequel a été uni aux pitances de Saint-Pierre de Vienne par Alexandre VI, le 30 mai 1500 ».

(10) Appendice au cartulaire de Saint-André le Bas, n° 12.

(11) UL. Chevalier : « Regeste Dauphinois », n° 772 et Guy Allard : *Diction Dauph.*, p. 754.

(11 bis) Chartes Cluny, Tome I, n° 437 (mai 935).

(12) Grenoble : Fonds Pilot, Mss. R 7906, n° 652.

« Le prieuré des Côtes d'Arcy est mentionné comme prieuré uni à la mense abbatiale en 1739, mais dans les archives, il n'y a aucun acte qui concerne ce prieuré » (note de M. le Chanoine P. Cavadé).

Des Côtes-d'Arey, la route de Saint-Oyand devait rejoindre nécessairement le gué de la Suze, au levant de la ville de Vienne, où notre chemin est signalé dans un texte du xiii^{me} siècle sous le nom de « charreyria Sancti-Eugendi ».

En passant par le faite des collines, on pouvait aller à Vienne. Un territoire de la Croix de Saint-Jean jalonne cet itinéraire, tout en rappelant le voisinage de l'emplacement de l'église disparue de Saint-Jean-Baptiste des Côtes-d'Arey (13).

Dans ces parages, le terrier des comtes du xv^{me} siècle mentionne le « grand chemin qui allait de Vienne aux Côtes », ou « grand chemin de Saint-Gervais tendant de la fontaine de Saint-Gervais aux Côtes d'Arey » (14). En suivant cette voie antique, on arrivait à l'orient de la cité viennoise, en vue des collines de Pipet et de Sainte-Blandine, qui représentent d'après M. Chapotat, le « berceau de la ville » à l'époque celtique (15).

Par Montléans, un ancien « Mons Lugdunum », les pèlerins pouvaient alors gagner directement la vallée de la Suze. Près de là, un hospice les attendait : la Maison-Dieu de Sainte-Miséricorde, fondée par l'archevêque Léger au xi^{me} siècle.

Par contre, s'ils voulaient faire étape dans la ville, ils devaient suivre ce chemin de Saint-Gervais jusqu'à la porte de ce nom, près de laquelle se dressait une fontaine monumentale encore debout au début du xi^{me} siècle.

Cet itinéraire abordait Vienne par l'ancien Mont Crappum ou colline de Saint-Just, qui tirait ce dernier nom de la présence d'un prieuré placé sous ce vocable : une maison de chanoines de Saint-Augustin accueillante sans doute aux pèlerins mais dévastée par Humbert II au xiv^{me} siècle et anéantie en 1562 par les protestants. De plus, M. le chanoine P. Cavard signale la présence au xv^{me} siècle d'un ermite de Saint-Just et au xvii^{me} d'un reclus de Saint-Just : ces personnages vivaient de l'aumône des passants et jalonnaient les anciennes routes (16).

Dans la ville de Vienne, les voyageurs fatigués pouvaient trouver refuge, pitance et réconfort auprès de nombreuses auberges, hospices et couvents ; un hôpital portait le nom de Saint-Jacques de Compostelle, le patron des pèlerins ; il fut renversé en 1562, au cours des guerres civiles (17). Une chapelle de la cathédrale était dédiée à Saint-Claude.

**

En quittant la cité viennoise, les pèlerins reprenaient à l'est de la ville la direction de la vallée de la Suze, où le chemin de

(13) « Ecclesia Sancti Johannis de Areto à Somnis ». Appendice au Cartulaire de Saint-André-le-Bas Ch. 60.

(14) « Magnum iter quo itur a Vienna apud Costas » et « Magnum iter Sancti Gervasii tendens a fonte dicti Sancti Gervasii apud Costas d'Arey (fin du xve s.) : Bibl. Vienne, Terrier des comtes, ms. 112, fol. 15 et 118.

(15) Evocations, mars-avril 1954, p. 1222.

(16) P. Cavard : « Vienne la sainte », p. 181 note.

(17) UL. Chevalier : « Statistiques ecclésiastiques » 1856 in « Bulletin Archéologique de la Drôme », p. 239 note.

Saint-Oyand est signalé ; ils empruntaient pour cela, le chemin tendant « de Susi à Vienne », désigné sous cette appellation dans un texte du xv^{me} siècle (18). Il s'agit sans doute, de l'antique voie celtique qui aboutissait au gué de la Suze, auprès d'une pierre plantée et qui est considérée par M. Chapotat « comme l'une des plus anciennes voies d'accès à Vienne » (19).

Cet itinéraire traversait le plateau des Maladières. « C'est « le long des routes anciennes, dit M. Grenier, que se rencontraient les anciennes léproseries. A défaut des établissements « ou de leurs ruines, la toponymie nous en conserve le souvenir ». Le docteur Drivon précise que l'emplacement d'une maladrerie devait se trouver sur un espace ensoleillé, à proximité d'un centre habité, au voisinage d'une source ou d'une rivière (les bains étant le seul remède opposé à la lèpre) sur une grande route ou de préférence au point de jonction de deux ou plusieurs voies importantes : il fallait faciliter aux lépreux le moyen de recevoir des aumônes (20).

Toutes ces conditions paraissent réalisées ici le long de cet itinéraire conduisant à la vallée de la Suze que franchissait à gué (vadit) notre route de pèlerinage.

Le document d'archives qui situe dans ces parages le chemin de Saint-Oyand, mentionne deux gués sur cette rivière et dans le voisinage le chemin d'Illins (21).

M. le chanoine P. Cavard, qui a eu l'amabilité de nous communiquer ce texte latin de 1172, situerait « plutôt le dit chemin de Saint-Oyand vers le gué inférieur de la Suze et le « long de ce ruisseau, en direction nord-sud, par conséquent. « Mais avant d'entrer dans la gorge, venait-il de Vienne ? ». C'est l'hypothèse la plus vraisemblable.

Quoi qu'il en soit, une fois franchi le défilé de la Suze, il fallait traverser la Gère et poursuivre vers le nord. Selon l'érudite historien de Vienne-la-Sainte, l'itinéraire suivi irait de la Gère « au territoire de Bessey sur Estrablin, où l'on rejoint le « chemin de Vienne à Chapoley » (22), une voie antique qui servait de limite au Moyen Âge aux mandements de Septème et de Beauvoir et qui était piquetée par les maisons fortes de Château-Gaillard et de Laves.

(18) Les confins du territoire de Capressia en 1496 : Arch. Hôpit. Vienne (document aimablement communiqué par M. le Chanoine P. Cavard).

(19) Evocations, 1954, p. 1220 et 1286.

(19 bis) Il y avait deux maladières sur la paroisse de Saint-André le Haut : la maladrerie de derrière Pipet et la maladrerie des Ecarteries ou de la Croix des Ormes. Entre les deux se trouvait la Croix Gourin, au carrefour du chemin de Vienne à Beaurepairs et du chemin de Vienne à Berruyer ou Bois-Royal (Inventaire de Saint-Pierre 219, fol. 220) (renseignement obligeamment adressé par M. le Chanoine P. Cavard).

(20) Docteur Jules Drivon : « La léproserie de la Madeleine à Lyon », 1906, p. 12.

(21) « A vado aque que vocatur Seuzia sicut vadit Charreyria Sancti Eugendi... usque ad viam que dicitur de Yllino... ». (Arch. Hôpit. Vienne A 3, n° 21) (cf. Vienne la Sainte, p. 230).

(22) Mentionné dans un albergement du 11 février 1436 (Arch. Hop. Vienne, B 5, n° 51).

Chapuley, d'après une tradition folklorique recueillie par Guy Allard, tirait son nom d'une « chapelle » légendaire aux colonnes de marbre bâtie par Charlemagne et dédiée à saint Blaise.

Le grand empereur des chansons de gestes était une figure vivace dans l'esprit des pèlerins de Saint-Claude : il passait pour bienfaiteur insigne de la grande abbaye du Jura. A Septème, d'autre part, on racontait qu'il avait fait sa résidence au château du Palais : de là, il allait chasser dans les environs; dans le « Bois royal » en particulier et il avait l'habitude de faire boire son cheval à la « Fons Caroli Magni », cette source qui a donné le nom de Charlemagne à tout un quartier au voisinage de notre route.

« Les archéologues s'efforceront de recueillir les légendes « épiques colportées par les trouvères et les pèlerins, conseille « Grenier, elles illustrent bon nombre des éléments topographiques des voies antiques qui ont joué à leur égard le rôle « de collecteur. »

**

De Chapuley, les pèlerins devaient gagner le Péage de Septème, où l'on arrive à la Croix des Pèlerins (ad cruce[m] perigrinorum). Dans une liève en français du terrier de Notre-Dame des Chapelles à Vienne qui date de 1530, figure « le chemin de la croix des Perigrinorum au bois commun de Chapoley » (23). Qu'on ait conservé le nom latin de la croix du Péage est un indice de son ancienneté.

Le Péage de Septème était un lieu d'étape sur la route de Saint-Oyand : il y avait là, un « hôpital », membre ou dépendance de la commanderie de Bellecombe, à la tête duquel, se trouvait un « précepteur ». Le rôle des hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, futurs chevaliers de Malte, qui l'avaient fondé, était de favoriser et de protéger les grands pèlerinages, aussi, c'était un véritable hospice pour pèlerins ; gîte et nourriture y étaient assurés à tous, sans compter un repos paisible, ce qui n'était pas si commun le long des routes d'autrefois.

On peut voir encore debout la chapelle de cet hôpital, timbrée de sa croix de Malte. A proximité, naguère s'élevait une maison forte, qui était occupée au XIII^{me} siècle par une branche des chevaliers de Septème, surnommée « ceux de l'hôpital ».

**

Du Péage de Septème, le chemin de Saint-Oyand prenait la direction d'Heyrieux, en suivant « la voie publique par laquelle on va de Vienne à Heyrieux », signalée à l'occident de la forêt de Chanoz dans un texte du XIII^{me} siècle (24).

Sur une partie de son parcours, elle servait de limite à la paroisse de Saint-Just (Chaleyssin) et se confondait avec la vieille route de Crémieu. Puis, après avoir franchi le ruisseau de César-

(23) Manuscrit 133 de la Bibliothèque de Vienne, fol. 103, v^o.

(24) « Strata publica per quam itur a Vienna Versus Ayriacum » (Arch. Isère B 3606).

ges, à proximité de l'ancienne maison forte de Cize, elle s'en détachait et ascensionnait la « Tête d'Aillier » où se dresse encore la « croix de Saint-Jacquême » ; une croix de pèlerinage très populaire dans le folklore local. On y venait naguère rendre des vœux pour la guérison des eczéma des nourrissons.

Cet itinéraire est en partie visible sur le tirage de 1841 des premières cartes d'Etat-Major, où l'on peut voir cette « route de Vienne » qualifiée « d'antique » par le terrier d'Heyrieux de 1508, venir en ligne droite de Tête d'Aillier au « Bourg Haut dudit Heyrieux », où elle débouchait par le « Chemin de la Gâle » (25).

**

Jadis, Heyrieux était une « ville close » de remparts, entourée de fossés et flanquée de deux faubourgs, le « Bourg Haut » (Bourg d'amont) et le « Bourg Bas » (Bourg d'aval).

Véritable carrefour routier avec ses auberges, ses boutiques et ses fontaines, Heyrieux offrait une étape de choix aux pèlerins : ils trouvaient là, un prieuré pour les accueillir avec ses annexes, un hôpital, une maladrerie. Le prieuré était une fondation ancienne de l'abbaye Notre-Dame d'Ambronay, située elle-même sur ce « chemin de Saint-Oyand » et fort hospitalière aux passants.

L'hôpital Notre-Dame d'Heyrieux, quant à lui, était avant tout un hospice routier pour les malades étrangers, les voyageurs ou pèlerins épuisés par la route, qui recevaient là non seulement des remèdes mais aussi du pain et un lit. Cette maison hospitalière acceptait encore des dons testamentaires au XV^{me} siècle, dons en argent ou en nature, tels qu'un jardin avec son grangeon contigu couvert en paille, situé le long des fossés de la ville » (1441), ou bien « bonnes couvertures nécessaires pour réchauffer les pauvres du Christ, qui arrivaient alors en grand nombre » (en 1445) (26).

**

Du Bourg Haut d'Heyrieux, une route se dirigeait directement sur Grenay, sans pénétrer dans la ville close, en longeant les fossés de la ville du côté de l'orient et en passant devant le seuil du prieuré (27).

Le tracé de ce vieux chemin, toujours visible à travers la plaine, est coupé actuellement par la tranchée du chemin de fer ; il est connu à Grenay sous le nom de « Vie d'Arié ». A proximité de ce village, au lieu-dit « Les Routes », il était rejoint

(25) « In burgo superiori dicti loci Eyriaci juxta iter antiquum tendens de Eyriaco apud Viennam » (Terrier de 1508, Bibliothèque de Vienne ms. n^o 82, f^o LXXXV).

(26) M.C. Guigüe : « Les voies antiques du Lyonnais », 1877, p. 21, n. 94 et 95. La maladrerie d'Heyrieux se trouvait en dehors de la ville, sur la route de Ponas (Grand chemin de Grenoble), « in territorio maladerie juxta iter tendens de Eyriaco apud Ponas » (Terrier de 1508, fol. 20, v^o).

(27) « Juxta iter tendens a burgo superiori dicti loci versus Grenay ex oriente et juxta dicta fossalia loci predicti » (Terrier de 1508 fol. XLIII).

par un autre itinéraire qu'un terrier du XVIII^{me} siècle appelle la « petite vy » (28). Cette route secondaire, seule pratiquée aujourd'hui, partait du Bourg Bas et d'une porte de la ville close d'Heyrieux pour aller rejoindre la première au pied d'une croix (29), qui marque toujours cet ancien « trivium » ou carrefour routier.

Un autre terrier désigne ce territoire « des Routes » sous le nom de Pierre Fol ou Pierre Fort, sans doute à cause d'un énorme caillou roulé, jadis placé sur un monticule d'une terre voisine (30).

Ce chemin d'Heyrieux abordait Grenay, après la montée de la Roche par la « Vie de Maine », pour rencontrer, auprès du lac, le chemin de Saint-Laurent-de-Mure ; il y avait là, un carrefour, jadis dénommé le Triévoz Meynet, puis la route descendait « la Croze » pour se diriger sur Bonces (31).

**

Au départ d'Heyrieux, on pouvait éviter le village de Grenay et sa moraine en empruntant le « Chemin de Bonces » signalé dans le terrier de 1508 sous le nom de « chemin public tendant du lieu d'Heyrieux à Bonce ». Il s'agit en réalité d'un vieux chemin qui séparait jadis l'ancienne forêt d'Heyrieux des terres « taschables » de Fallavier.

Au bas de la colline de Grenay, « sous les Vignes », il suivait le vallum morainique en longeant les anciens terroirs de Vaux et du Châtelard. Le rédacteur du terrier de 1756 l'appelle le « chemin tendant d'Heyrieux au port de Mianges, passant à Grenay sous les Vignes, au bas de Bonces et au bas de Satolas » (32).

Une croix de carrefour marque encore le croisement avec la route nationale 6, autrefois « grand chemin royal de Bourgoin » à Lyon, nouvellement construit en 1756, en englobant l'ancien « chemin de la Verpillière à Lyon » (33).

Au nord de la route nationale, à main droite, se trouvait la maladière de Grenay, au voisinage des terres « taschables » du seigneur de Colombier. Hébergés à cet important carrefour, les lépreux étaient bien placés pour recevoir l'aumône des passants.

Près de là, se détachait le chemin de Grenay au Chaffard, tandis que notre route de Saint-Oyand continuait à suivre le bas de la moraine glaciaire, qui a laissé comme témoins dans le voisinage d'énormes blocs erratiques appelés les « Pierres Jacques ».

Elle passait ainsi le long des territoires de Mollard Rond

(28) « Archives personnelles : Terrier Bouquin de 1756, 1er cahier, fol. III.

(29) « Juxta viam publicam tendentem a portu ville close et a burgo inferiori dicti loci Eyriaci apud Grenay » (Terrier de 1508, fol. LXX).

(30) Archives personnelles : Terrier Degand, 1723.

(31) « Situé à Grenay, au terroir du Lac, appelé Triévoz Meynet, joignant le chemin tendant d'Heyrieux à Bonces passant vers le lac de Grenay » (Terrier Bouquin de 1756, 2^e cahier, fol. 10).

(32) Terrier Bouquin, 2^e cah., fol. 4.

(33) — id. —

et des « Chapelles », toponymes qui indiquent un site habité au cours du Moyen Age.

A Bonces, puis à Satolas, elle est mentionnée dans les terriers des hospitaliers de Charvieu, sous le nom de « voie publique tendant de Satolas à Vienne » ou simplement « de voie publique de Satolas à Heyrieu(x) » (34).

Au port de Mianges, les pèlerins avaient la possibilité de franchir le Chérury, aujourd'hui la Bourbre, sous la surveillance de la maison forte de Bellegarde, pour aller rendre visite à Crémieu. Jadis, cette ville offrait les caractères d'un pays d'étape, avec ses auberges, son monastère, son hospice, sa maladrerie.

Les variantes d'itinéraires foisonnaient le long des chemins de pèlerinage : tous les chemins mènent à Rome, à St-Claude, aussi.

Cependant, la route habituelle continuait à suivre la rive gauche de la rivière qu'elle allait franchir au pont du Chérury. Elle passait ainsi au pied de l'église de Chavagnieu et rencontrait à Charvieu le grand chemin de Lyon à Crémieu. Les anciens terriers mentionnent « la Croix de Charvieu », plantée le long de cette route et signalent « à Charvieu, la voie qui allait du Pont de Chérury à Vienne », qui n'est autre que notre chemin de Saint-Oyand (35).

La mention du pont du Chérury apparaît dans les documents d'archives à partir de la fin du XII^{me} siècle (1290) (36). Il est question en même temps du péage et de la maison forte voisine. Auparavant, il n'est fait mention que d'un « port du Chérury » (1251) (36 bis), mais au voisinage se trouvait, sur le territoire de Charvieu, un « hôpital » fondé par les chevaliers de St-Jean-de-Jérusalem, futurs chevaliers de Malte. Préoccupés de leur mission de secourir les pèlerins et les voyageurs pauvres, ces « frères hospitaliers » avaient installé dans ce carrefour routier un hospice pour le soulagement des passants fatigués.

Cette « maison de l'hôpital de Charvieu », qui est encore en partie debout, formait à l'origine avec ses dépendances rurales, une commanderie. Au XVI^{me} siècle, elle n'était plus qu'un « membre » de celle de Saint-Georges de Lyon, connu sous le nom d'hôpital de Pont-de-Chérury (hospitali Pontis Charusii, 1519). Il était gouverné par un recteur.

**

Au delà du Chérury, le chemin de St-Oyand est signalé dans un texte de 1224 sous le nom de « strata Sancti Eugendi ». Il servait à cette époque de limite à une terre vendue au chape-lain de Chavanoz, tandis que les autres confins étaient : la route

(34) M.C. Ouigue : op. cit. note 283.

(35) Id. notes 285 et 292.

(36) « Super portem Charusii dictum d'Arner » (1290) : Valbonnais, I, 195. « Pons de Cheruys cum fortillium et pedagium ibidem existantis » (1315) : Arch. Isère, 2967, fol. 476.

(36 bis) Cartul. Lyon. (1251), I, 397 et 595.

de Crémieu (via de Crémieu) et le fleuve du Chéruy (37). Notre route allait ensuite franchir le Rhône au « Port de St-Oyand », qui n'est autre que l'ancien port de Loyettes. Le document d'archives de 1315, qui fait mention de ce point de transit sur le fleuve, précise que ce « Portus Sancti Eugendi » (38) était de la paroisse de Sainte-Marie et de Leyrieu, or, le pont de Loyettes, qui a succédé en 1840 à l'antique bac sur le fleuve, relève, du côté dauphinois de la commune de St-Romain de Jalionas, mais au Moyen Age, ce territoire de Saint-Romain était compris dans l'antique paroisse de Sainte-Marie-de-Tortas, ainsi d'ailleurs que celui de Leyrieu (39).

**

Quant au Port de Loyettes, il faisait partie des possessions primitives de l'abbaye d'Ambronay, qui l'inféoda, vers 1220, avec le château et la terre du lieu, au seigneur d'Anthon. Les moines d'Ambronay avaient fondé là, une filiale, un prieuré, analogue à celui d'Heyrieux, hospitalier aux voyageurs. En 1360, cette maison perdit cependant son autonomie pour être rattachée à l'office de sacristain du monastère (40). L'église de Loyettes qui en dépendait, possédait deux vocables évocateurs du passage des pèlerins : Saint-Jacques, insigne patron des pèlerins et Saint-Christophe, ce géant légendaire « passeur » de profession, protecteur des voyageurs et des bateliers.

De Loyettes, les pèlerins de Saint-Oyand pouvaient aller rendre visite à Saint-Vulbas, une fondation de Condat. Sous le maître autel de l'église, se trouvait un tombeau de marbre, tout d'une pièce, qui renfermait les reliques de Villebaud, un gouverneur de Bourgogne, Jurane, assassiné par Floecat, maire du Palais. Vers 612, les moines de Saint-Oyand avaient amené les restes de ce martyr, qui a donné son nom à la commune de Saint-Vulbas (41).

Le monastère de Saint-Claude possédait en dehors du village le prieuré de Marcellieu, qui pouvait accueillir les pèlerins. On peut voir encore de nos jours, sur la berge du Rhône, la vieille chapelle de cette maison dédiée à saint Blaise, restaurée par les soins des Monuments Historiques. Elle semble protéger un ancien passage sur le fleuve (le port du Noyer) ; ses murailles sont peuplées de pierres romaines utilisées comme matériaux de remplissage. D'ailleurs, le village de Saint-Vulbas renferme plusieurs inscriptions anciennes et M. Guigue a signalé des

(37) Id. I, 258 et Guigue : « Voies du Lyonnais », note 457.

Le Commandeur revendiquait la propriété du « Chemin du Guis ». Archives Rhône 48 H 2698.

(38) « Portus Sancti Eugendi de parrochia Sancte Marie et Leyriaci ». (1315 : Arch. Is. B 2968, fol. 771).

Le cadastre de Loyettes mentionne un lieu dit « Port Saint-Oyand », à 2 km. environ à l'est du pont actuel.

(39) Ul. Chevalier : « Statistique ecclésiastique » 1866 in Bul. Arch. Drôme 400, note 304.

(40) Guigue : Topographie Historique de l'Ain, p. 209.

(41) Id. p. 368.

trouvailles de médailles du Haut et Bas-Empire et même des traces de voies antiques.

*

**

Une autre étape propice aux pèlerins était le village de l'Hôpital près de Chazey. L'ancien « chemin de St-Vulbas à l'Hôpital » signalé dans les archives du fonds de Malte est toujours visible sur le terrain, de même que la route directe de Loyettes à l'Hôpital passant par Blies (42).

Comme son nom l'indique, il y avait en ce lieu, un centre d'accueil pour les voyageurs indigents et fatigués ; au XII^{me} siècle, il portait le nom d'Hospice de Sainte-Julie et plus tard, celui d'Hôpital de Némy (43). Les hospitaliers de Némy étaient ces frères de Saint-Jean-de-Jérusalem, protecteurs nés des grands pèlerinages.

Parmi les vieilles maisons de ce hameau isolé de la commune de Sainte-Julie, certains bâtiments présentent encore les caractères des dortoirs des hôpitaux d'autrefois. De plus, à l'entrée de ce village de l'Hôpital, se trouve le territoire du Champ de la Croix, et au-delà, une chapelle de Notre-Dame de Lorette, autant de jalons placés le long d'une route parcourue par les pèlerins.

*

**

Sur divers plans parcellaires des propriétés des chevaliers de Malte, au village de l'Hôpital, est dessinée la « Route de l'Hôpital à Ambronay » appelée aussi « Chemin tendant de Loyettes à Ambronay » (44). C'est sans doute cet itinéraire que suivaient les pèlerins de Saint-Claude pour se rendre à cette fameuse abbaye Notre-Dame d'Ambronay, étape importante sur le Chemin de Saint-Oyand.

Dans cette cité monastique, les textes du Moyen Age signalent une voie antique appelée « Carriata publica » (1188) ou simplement « via ou strata » (1214) (45).

La grande abbaye du Bugey était fort propice aux pèlerins. Saint Jacques, leur protecteur, était avec sainte Catherine, ne, patrons d'une chapelle de l'église abbatiale, celle des Malvoisin, où il est représenté sur un vitrail du XV^{me} siècle, en costume de pèlerin avec sa panetière, son bâton et sa coquille (46).

A l'ombre du monastère, se dressait l'aumônerie avec ses annexes, un hôpital dirigé par un recteur et une maladrerie reléguée le long des fossés de la ville.

Le grand aumônier était chargé, non seulement de donner l'aumône aux pauvres du pays, mais aussi d'accueillir les pèlerins et les voyageurs exténués et d'assurer leur subsistance. Selon les « anciennes coutumes » du couvent, tous les jours de l'année une « aumône » avait lieu pour les gens de passage

(42) Archives Rhône, 48 H 2676.

(43) Archives Ain : H 257 et H 305.

(44) Cartes littérales rière le village de l'Hôpital, fief Némy : Arch. Rhône, 448 H 2676.

(45) Guigue : « Voies antiques du Lyonnais », note 288.

(46) A. Chagny : « L'abbaye d'Ambronay » 1956, p. 19.

(transeuntes seu pauperes viatores). Elle comprenait chaque fois au moins trois pains et deux pintes de vin tirées du cellier de l'abbé, le supplément étant prélevé sur les revenus de l'aumônerie.

Certains dimanches de l'année, tout indigent qui se présentait à la porte du monastère recevait un morceau de lard « bon et suffisant », un pain de seigle, parfois une « miché de qualité » et une part de jambon (unam petiam petasionis).

Des gens de condition aisée ne dédaignaient pas, à cette occasion de se faire passer pour « indigents » : il faut croire que la charcuterie du couvent était appréciée...

Chaque lundi, la distribution se faisait à l'hôpital. Aux « pauvres du Christ », recueillis dans cet hospice et tout spécialement aux lépreux, étaient réservés les abats, tripes et fressure des bœufs et des vaches abattus dans la boucherie de la ville. L'aumônier du monastère les prélevait pour les malades pauvres, en vertu d'une coutume locale appelée la « levée » (47).

Notons que la « pitance » du monastère était en partie assurée par les redevances du prieuré d'Heyrieux. En plus d'une somme d'argent, cette filiale dauphinoise, chaque année, faisait livrer à Ambronay par des voituriers 14 bichettes de froment et de seigle, aussi, lorsqu'un habitant d'Heyrieux se présentait à Ambronay, était-il reçu et traité pendant trois jours gratuitement, à condition d'avoir un bon certificat du curé (48).

Après Ambronay, Poncin devait servir de gîte d'étape aux pèlerins, comme aux convois muletiers du couvent, au retour des salines du midi, au temps de l'abbé saint Oyand. A la suite de donations anciennes, remontant en partie au ^x^{me} siècle, les moines de Condat avaient fondé dans cette paroisse, au bord de la route, un prieuré appelé Saint-Pierre de Ménestruel. A l'origine, il desservait plusieurs églises du voisinage et possédait des terres, des bois et un moulin, mais au ^{xv}^{me} siècle, après la Guerre de Cent Ans, il n'y avait plus dans cette maison, qu'un moine « qui ne pouvait plus vivre à cause de la faiblesse des revenus » ; il devait être d'un maigre secours pour les pèlerins.

En quittant Poncin, les voyageurs rencontraient les premiers contreforts du Jura, qu'gravissait la vieille route de Cerdon. Sur le plateau, cette voie ancienne passait en vue d'un village appelé Étables (Stabulis) : d'après M. Grenier, ce nom qui rappelle la présence d'un gîte ou d'une écurie, a servi souvent à dénommer des stations antiques...

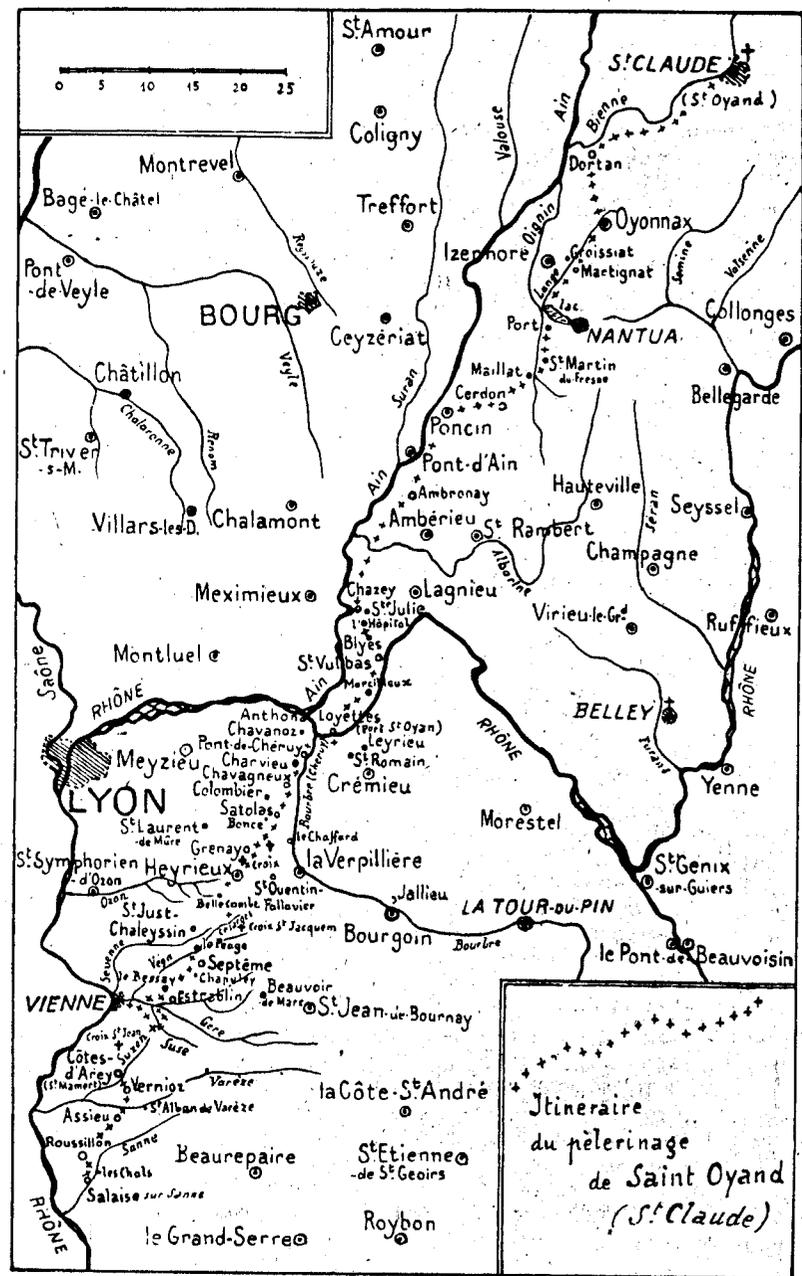
Par Maillat et Saint-Martin-du-Frêne, on pouvait ainsi atteindre la Cluse de Nantua, près du village de Port, où l'abbé de Saint-Oyand revendiquait des droits, abandonnés en 1158, en faveur de l'abbaye de Nantua (49).

La Cluse n'était autrefois qu'un carrefour routier, avec une maladrerie et un hôpital-hospice. Ce dernier possédait le carac-

(47) F. Marchand : « La grande aumônerie d'Ambronay », in « Bulletin de la Société des Naturalistes de l'Ain, 1896, n° 5, p. 177.

(48) Dr J. Saunier : « Le prieuré d'Heyrieux », in. Bul. Cantonal, 1930-31.

(49) Cart. Lyon. : I, 52.



(carte dessinée par J. Milliat).

tère curieux de n'être pas concentré dans un seul bâtiment, mais d'être dispersé dans des maisons particulières (50).

**

De là, le chemin de Saint-Claude continuait vers le nord, gagnait la vallée du Lange, jalonnée par de nombreuses paroisses placées sous le patronage de l'abbaye de Saint-Claude : Martignat, Groissiat, Oyonnax, Dortans...

Au prieuré de Groissiat et à la « celle » de Dortans filiales de l'abbaye de Saint-Oyand, les pèlerins pouvaient trouver asile et réconfort. Les vieilles églises de ces villages, avec leurs curieux clochers-porches, évoquent encore le temps où quelque bénédictin du Jura accueillait les voyageurs au passage.

**

La route abordait ensuite la vallée de la Biemme et remontait le cours sinueux de cette rivière pour arriver au but du pèlerinage, Saint-Oyand de Joux appelé déjà « Saint-Claude sur Biemme », en 1552, dans le « Guide des chemins de France ».

Aux abords de la cité monastique existe un village nommé Etables, sans doute, un ancien gîte d'étape ; un autre porte le nom d'Avignon : on raconte à ce sujet, que l'abbé de Saint-Oyand avait fait venir au XIII^{me} siècle, d'Avignon, des frères pontifes pour construire deux ponts sur la Biemme ; selon leur coutume, ces confrères de Saint-Benezet s'établirent dans le voisinage pour veiller à l'entretien de leurs constructions : ils auraient donné le nom de leur ville à ce centre habité, ainsi qu'au pont élevé par leurs soins.

**

Naturellement, à Saint-Claude, se trouvaient une maladrerie et un hôpital. La maladrerie résidait au bas du monastère, dans la vallée du Tacon, au quartier des Moulins.

L'hôpital se confondait avec l'aumônerie ou hôtellerie du couvent ; l'aumônier chargé de recevoir les hôtes et de distribuer les aumônes, accueillait en même temps les nombreux pèlerins pauvres qui venaient lui demander l'hospitalité et cela, dans un bâtiment situé à l'extrémité du monastère et appelé l'hôpital des pèlerins. Transformé, cet hospice deviendra l'hôpital moderne de la ville de Saint-Claude.

Le pape Sixte IV, dans une bulle de l'année 1474, encourage les fidèles à faire des libéralités à cet hôpital de Saint-Oyand de Joux « qui se trouve, dit-il, dans des montagnes élevées, arides et en grande partie inhabitées » et dont les revenus ne sont pas suffisants « pour l'entretien des pauvres et des infirmes qui « y viennent en pèlerinage de toutes les contrées » (51).

L'affluence des pèlerins était telle auprès du tombeau de Saint-Claude, qu'à certains jours, la vallée était trop étroite pour recevoir le flot des étrangers. Les habitants de la ville se

(50) Guigue : Top. Hist. Ain, 106.

(51) Don Dijon : « Histoire de la Terre de Saint-Claude », I, 603 et II, 249.

faisaient alors les hôtes des pèlerins. Ils profitaient de l'occasion pour leur vanter les charmes des bois sculptés, objets de piété en particulier, fabriqués par les habitants du pays avec le bois des montagnes voisines. La racine du buis, aux formes capricieuses, se prêtait à cette industrie charmante, qui a précédé celle de la pipe, spécialité incontestée de la ville de Saint-Claude, à partir du XVIII^{me} siècle et pour laquelle, elle fait venir des « racines de bruyère » de Corse et d'Italie.

Tous les pèlerins du Moyen Age qui venaient à Saint-Oyand, achetaient aussi, auprès des « ymagiers » de la ville, des enseignes (signa) ou images du pèlerinage. Ces curieuses médailles rondes ou carrées, étaient le plus souvent en plomb ou en étain coulées dans des moules de schiste ardoisier. Spéciales à chaque centre de dévotion, elles constituent une page pittoresque de la numismatique populaire d'antan (52). Sur celles de Saint-Claude, on voit d'un côté l'effigie du saint abbé, sa chasse, objet de vénération des fidèles et de l'autre, le cordon de Saint-Oyand réputé par sa vertu eucotique. Sont représentés également deux sifflets, caractéristiques de l'industrie locale et une coquille de saint Jacques, emblème des pèlerins (voir figure).

Ces « enseignes » de pèlerinage étaient le plus souvent munies d'un anneau ou d'une bélière, ce qui permettait de les suspendre au chapeau ou à la ceinture du pèlerin.

**

« Louis XI, rapporte Claude de Seyssel, avait son chapeau « tout plein de ces images de plomb ou d'étain... », celle de Saint-Claude devait être du nombre, car ce roi de France vint au moins deux fois faire ses dévotions à l'abbaye du Jura et, fait curieux, chacun de ses pèlerinages rappelle quelques souvenirs dauphinois.

Sa première visite date de 1456. Il n'était alors que simple dauphin. Son père, Charles VII, venait de lui retirer l'administration du Dauphiné ; il gagnait en fugitif les états du duc de Bourgogne et c'est précisément de Saint-Claude que, le 30 août, le duc Philippe écrivit au roi de France pour l'avertir de l'arrivée de son fils révolté. Quelques jours auparavant, ce dernier était à Vienne (53) : on peut donc supposer qu'il emprunta l'itinéraire de notre chemin de Saint-Oyand pour quitter le Dauphiné avec son cortège de compagnons et une suite de cinquante chevaux.

Au départ de Saint-Claude, nous le retrouvons à Grandval puis au château de Vers, où le prince d'Orange, sans doute afin de faire échec à Charles VII, lui rendit hommage pour son château de Fallavier et ses autres possessions dauphinoises (54). Le dauphin allait ensuite rejoindre par étapes la ville de Jemma-

(52) Romain Roussel : « Les pèlerinages », 1955, p. 62.

(53) Le dauphin avait quitté Grenoble la semaine précédente pour se rendre à Orange puis à Vienne. Ul. Chevalier : « Itinéraire de Louis XI », Petite Revue Dauphinoise, 1886, I, 49.

(54) Pilot : « Catalogue des actes de Louis XI », I, 506.

pes en Belgique, résidence que lui avait assignée le duc de Bourgogne.

Le second pèlerinage fut la conséquence d'un vœu fait par un personnage dauphinois, Imbert de Bathernay, seigneur du Bouchage, chambellan du roi. En octobre 1481, Louis XI, étant à Thouars, fut terrassé par une attaque d'apoplexie ; il perdit la parole et resta sans connaissance « pendant deux heures ; on le crut mort ; Monseigneur du Bouchage et moi-même, raconte « Commines, le vouâmes à Monseigneur Saint-Claude et tous les « autres qui étaient présents le vouèrent aussi. Incontinent, la « parole lui revint et, sur l'heure, il alla par la maison, « très faible » (55) (voir page 1761).

Au printemps suivant, vers le milieu du mois de mars, pour accomplir le vœu fait en son nom, le roi partit de Tours. Son cortège, cette fois, ne comprenait pas moins de 800 lances, environ 6.000 hommes de guerre ; le prince marchait à petites journées, il était à Tournus le 14 avril et arrivait à Saint-Claude le 20, mais il était précédé depuis quelques jours par Pierre de Vaulx, son chevaucheur et par maître Claude, son médecin, porteurs de présents en espèces...

En quittant la cité monastique, après les fêtes de Pâques, le roi Louis XI étant à Arbent en Bugey, donna des lettres patentes qui octroyaient 2.000 livres de rente à l'abbaye de Saint-Claude, à prendre spécialement sur ses revenus dauphinois. Il est question entre autres « des fermes du port de Quirieu, de « la leyde et du péage de Bourgoin, des revenus de Saint-Etienne « en Viennois pour 100 livres, de celui de Beauvoisin pour 218 livres et de celui de la seigneurie des Avenières pour 200 livres... »

Notons cependant que les religieux ne jouirent pas longtemps de la plénitude de ces revenus, le fils même de Louis XI, Charles VIII, réunit, au domaine de la couronne, la totalité de ces biens dauphinois et ramena à 300 livres cette rente annuelle.

**

Ainsi, au cours du Moyen Age, l'abbaye de Saint-Oyand eut des rapports nombreux et variés avec notre pays dauphinois et sans doute le « vieux chemin de Saint-Oyand » fut témoin de ces relations. Cependant, notre chemin de pèlerinage n'est plus mentionné dans le « Guide des Chemins de France » de Charles Estienne éditée en 1552. Son rôle paraît terminé au xv^{me} siècle (*).

Docteur Joseph SAUNIER.



Enseignes ou « Médailles » du pèlerinage de Saint-Claude (plomb du xve siècle)
(dessin de J. Milliat).